

Isolé retraité sans enfant



Vous êtes isolé et sans enfant,
voici les recommandations que nous pouvons vous
faire afin qu'IDCP réponde au mieux à vos besoins.

Ce document a pour objectif de vous éclairer quant à la couverture correspondant parfaitement à vos besoins. Il n'a pas pour vocation de se substituer au bulletin d'adhésion, mais plutôt de servir de guide dans votre processus de décision. Nous mettons un point d'honneur à vous conseiller de manière objective, honnête et en toute transparence. A votre passage à la retraite, votre régime obligatoire cesse. Vous ne bénéficiez plus des garanties de prévoyance. Le contrat IDCP est là pour y pallier.

INDISPENSABLE

LE CAPITAL INFIRMITÉ PERMANENTE PARTIELLE & LE CAPITAL DÉCÈS (EN CAS D'ACCIDENT)

Vous percevrez en cas d'accident un capital selon le taux d'infirmité reconnu, le niveau de couverture choisi et votre pension annuelle brute.



L'idéal est de répartir le capital à parts égales entre le décès et l'infirmité permanente partielle

GARANTIE INCLUSE

LA GARANTIE HOSPITALISATION (EN CAS D'ACCIDENT)

Versement d'une indemnité de 1,1% du plafond mensuel de la Sécurité sociale soit 44,05€* par journée d'hospitalisation avec un maximum de 30 jours par accident.

* Pour 2026, le plafond de la Sécurité sociale étant susceptible d'évolutions chaque année par arrêté.



La garantie Assistance (aucune cotisation supplémentaire à verser par l'adhérent).

EN COMPLÉMENT

LE CAPITAL DÉCÈS TOUTES CAUSES

Si vous souhaitez protéger l'un de vos proches en cas de décès, vous pouvez souscrire cette garantie. Le capital sera fonction de votre pension annuelle brute et du niveau de couverture choisi.

NOS RECOMMANDATIONS

GARANTIES	VOUS
Hospitalisation (en cas d'accident)	<input checked="" type="checkbox"/>
Capital Infirmité Permanente Partielle	<input type="checkbox"/>
Capital Décès (en cas d'accident)	<input type="checkbox"/>
Capital Décès Toutes Causes	<input type="checkbox"/>

indispensable
 garantie incluse
 conseil
 en complément

POUR NOUS CONTACTER

📍 Du lundi au vendredi de 9h à 17h **01 84 980 980** 📞